



**Prix 2013 d'encouragement
à la protection des données et à la transparence**

Genève, le 9 décembre 2013

**Le bureau des préposées à la protection des données et à la transparence
remet ce prix aux**

Hautes écoles HES-SO de Genève

**et à leur responsable LIPAD, Madame Stéphanie GODET-LANDRY,
félicitées pour la mise en œuvre professionnelle des principes de la LIPAD**


**Anne Catherine Salberg
Préposée suppléante**

**Isabelle Dubois
Préposée**





Prix 2013 aux Hautes écoles de Genève HES

pour la mise en œuvre professionnelle des principes de la LIPAD

Le prix d'encouragement 2013 récompense cette institution genevoise pour son engagement en matière de protection des données et transparence.

Son principal mérite est d'avoir nommé une responsable LIPAD « ayant une formation appropriée et les compétences utiles » selon les termes de la loi sur l'information du public, l'accès aux documents et la protection des données personnelles. A tout seigneur tout honneur : si c'est l'institution qui reçoit la récompense aujourd'hui, c'est bien l'action de sa responsable LIPAD qui est saluée ici.

Mme Godet-Landry a pris son premier rendez-vous avec notre toute nouvelle autorité en avril 2010 pour un « tour d'horizon », accompagnée d'une juriste de son service et du responsable des systèmes d'information. Devant l'ampleur de la tâche, elle nous a demandé à cette occasion que nous organisions une journée de formation pratique pour les responsables LIPAD et les responsables SI..... Ses vœux ont été entendus puisque nous avons mis sur pied plusieurs actions de formation durant notre mandat.

Depuis avril 2010, la collaboration a été constante avec notre autorité, allant de l'obtention d'un agrément sur la communication d'un nombre limité de données personnelles à l'Université de Genève, en passant par l'élaboration des directives requises par la loi et la difficile mise en œuvre de la déclaration des fichiers au catalogue des fichiers (!), sans oublier l'organisation d'une sensibilisation à l'attention des responsables des écoles HES et d'un atelier RH. Ces deux dernières actions sont particulièrement remarquables et exemplaires. D'une part, elles ont permis de sensibiliser des multiplicateurs au sein des écoles et, d'autre part, en assistant à chacune de ces séances, elle s'est fait connaître comme personne ressource à l'interne de son institution.

La vaillance de Mme Godet-Landry est d'autant plus grande que son action s'inscrit dans un contexte institutionnel et organisationnel particulièrement complexe : une institution genevoise intégrée à une structure romande (la HES SO) ; une entité étatique en processus d'autonomisation de l'Etat (ce qui sera finalement fait en 2014) ; une direction générale qui chapeaute six écoles.

Je suis heureuse de lui remettre ce prix qui récompense une professionnelle qui a pris très à cœur la mission que son institution lui a confiée, avec compétence et humilité.

Anne Catherine Salberg, préposée suppléante